



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 51789

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la situation des ambulanciers et leurs inquiétudes. Les ambulanciers assurent un service de proximité essentiel qui participe à la bonne gestion de l'assurance maladie, en permettant aux assurés de continuer à vivre à leur domicile. Leur rôle est unanimement reconnu. De plus, ils sont des acteurs indispensables en matière de service d'urgence. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement concernant la nécessaire revalorisation du travail des ambulanciers, tant au niveau financier qu'en termes de formation et de reconnaissance.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51789

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 novembre 2004, page 9162